

Mme GRAND Maryse
287 rue de Bellecombe
74930 REIGNIER



Reignier, le 3 novembre 2024

Monsieur le commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant les modifications n°02 et 03 du PLU de Reignier-Esery, je tiens à vous faire part de mes observations.

L'augmentation de la densité le long de la rue de Bellecombe semble inutile et contraire aux orientations d'urbanisme précédemment retenues, qui privilégient le centre de Reignier pour le développement des logements. Le secteur Gare souffre déjà d'un manque de stationnement, et la densification ne ferait qu'aggraver ce problème. De plus, la création de commerces face à la gare entrerait en concurrence avec ceux du centre-ville. Je vous demande de maintenir le secteur en zone Uc pour éviter une augmentation de la densité.

La densification du secteur Gare aggravera les problèmes de stationnement existants. La création de pistes cyclables et de voies piétonnes est positive, mais l'absence de projet pour aménager la rue de Bellecombe est regrettable. La nouvelle voirie prévue entre la gare et le centre-ville consomme trop d'espace et la navette autonome proposée est un investissement disproportionné et non justifié ; une amélioration des services Proxim iti serait plus adéquate, et couvrirait les besoins de plus d'usagers sur la commune.

Le projet de nouvelle voie à sens unique entre la rue des Jonquilles et la rue de Bellecombe est inutile et coûteux. La création de cette nouvelle voie aurait également pour conséquence de circonscrire deux parcelles de 1600 m² au total entre 4 voies de circulation.

Une vision plus globale de la mobilité est nécessaire, incluant une réflexion sur la rue de Bellecombe depuis la rue de la Gare jusqu'au carrefour avec les rues de Bersat et route des Rocailles.

De plus, la densification du secteur Gare et l'augmentation des voiries contribuera à accroître l'artificialisation des sols alors que le secteur se trouve dans une zone de vigilance pour les ruissellements.

D'une façon générale, ce projet ne tient pas compte des résidents et propriétaires du secteur Gare qui n'ont d'ailleurs pas été associés à cette réflexion, mais mis devant le fait accompli lors de l'ouverture de l'enquête publique alors que ce projet les impacte fortement.

Cordialement.

Maryse GRAND